



Fin du juge de proximité.

Par **Lag0**, le **16/01/2015 à 14:03**

Bonjour,

La fin du juge de proximité était programmée pour le 1er janvier 2015 après avoir été repoussée une première fois.

J'ai du mal à trouver l'information si cette fois-ci c'est entré en application ou pas.

Quelqu'un a l'info ?

Merci.

Par **chaber**, le **16/01/2015 à 14:09**

bonjour

repoussée en 2017

http://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/juge-grande-proximite-derniere-date-16746.htm#.VLkNTnuK5_I

Par **aguesseau**, le **16/01/2015 à 14:38**

bjr,

pour être précis, les juges de proximité n'étaient pas supprimés, ils devaient recevoir d'autres missions.

ce qui devaient être supprimés, c'étaient les juridictions de proximité.

cdt

Par **Lag0**, le **16/01/2015** à **18:52**

[citation]repoussée en 2017

[/citation]

Merci...

[citation] les juges de proximité n'étaient pas supprimés[/citation]

Oui, enfin on s'était compris...